



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Implantation des mesures d'économie d'énergie

Formation du personnel et sensibilisation des usagers

Rimouski, le 27 février 2007 – La mise en place des mesures d'économie d'énergie sera accompagnée d'une formation et d'une assistance continue auprès du personnel de la Commission scolaire. Les activités de formation reposeront essentiellement sur les ressources de la firme Teknika HBA et seront des activités dites « *de terrain* », en situation réelle.

Les activités de formation visent l'atteinte et même le dépassement des objectifs du programme d'amélioration énergétique des bâtiments visés. Le perfectionnement offert par Teknika HBA est lié à l'efficacité énergétique, aux nouvelles technologies qui seront implantées et aux connaissances requises pour les exploiter et les entretenir adéquatement. La formation sera dispensée aux gestionnaires et aux techniciens. Le personnel de Teknika HBA demeurera disponible, tout au long du projet, pour répondre aux questions concernant l'efficacité énergétique.

Par ailleurs, la sensibilisation des usagers à l'efficacité énergétique est tout aussi importante que la formation qui s'adresse aux gestionnaires et aux techniciens de la Commission scolaire des Phares. Le programme de sensibilisation préparé par Teknika HBA a été élaboré à l'intention de l'ensemble du personnel des établissements concernés et des élèves.

Les objectifs de ce volet sensibilisation sont les suivants :

- informer les usagers sur les bénéfices de poser des gestes en économie d'énergie;
- encourager les usagers à modifier leurs comportements dans le but de réduire la consommation énergétique;
- promouvoir l'engagement de l'ensemble des usagers au regard des bienfaits environnementaux de l'efficacité énergétique;

- sensibiliser les usagers aux coûts énergétiques;
- faire connaître aux usagers les résultats obtenus en efficacité et ce, grâce à un effort collectif;
- faire ressortir les avantages d'un tel programme en efficacité énergétique.

Plusieurs activités de sensibilisation sont prévues dans les établissements, dont la distribution de dépliants et d'affiches, la diffusion de l'information sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs, l'utilisation du site Internet de la Commission scolaire pour promouvoir l'efficacité énergétique, les mesures implantées et les résultats obtenus.

Les activités de sensibilisation se dérouleront en début de projet, en cours de réalisation et lors du processus de suivi des performances énergétiques.

-30-

Source : Carl Ruest
Directeur des services des ressources matérielles
Commission scolaire des Phares
723-5927, poste 1081